



**Liste indicative des informations à fournir
dans le cadre de la procédure d'examen au cas par cas
préalable à la réalisation d'une évaluation environnementale**
Article R. 122-17-I du code de l'environnement

Imprimé téléchargeable sur le site <http://www.languedoc-roussillon.developpement-durable.gouv.fr>

Date de la demande 15/07/15

Nom de la personne publique responsable du document VILLE DE SAINT-GILLES représentée par son Maire, Eddy VALADIER.

Tél

04 66 87 78 00

Courriel

1. Intitule du plan, schéma, programme ou document de planification

Procédure concernée : PLAN DE SAUVEGARDE ET DE MISE EN VALEUR du secteur sauvegardé

- élaboration Oui Non
- révision Oui Non
- modification Oui Non

Le cas échéant, joindre la délibération ou autre décision engageant la procédure

arrêté ministériel du 31 décembre 2001 portant création et délimitation d'un secteur sauvegardé sur le territoire de la commune de Saint-Gilles.

Acte d'engagement du marché public de prestations intellectuelles du 03/12/2005 relatif aux études et suivi de la procédure d'élaboration du PSMV du secteur sauvegardé de Saint-Gilles ainsi que l'étude d'environ 1800 parcelles bâties et non bâties du même secteur en vue de la réalisation d'un fichier informatisé.

2. Etat de la planification du territoire

Le territoire est-il couvert par un ou plusieurs document d'urbanisme ?

- Oui Non

élaboration POS approuvée le 27/09/1979, 3ème révision approuvée le 20/12/2001, 3ème modification 16/12/2010 et plusieurs modifications simplifiées dont la dernière approuvée le 18/11/2014

Ce(s) document(s) a (ont)-t-il(s) fait l'objet d'une évaluation environnementale ?

- Oui Non

Le territoire fait-il l'objet d'une procédure d'urbanisme en cours (élaboration, révision de PLU) ?

Oui Non Révision générale du POS avec transformation en PLU.

Cette procédure est-elle soumise à évaluation environnementale ? (décret du 27 mai 2005 et du 23 août 2012 pour les PLU n'ayant pas validé leur PADD avant le 1^{er} février 2013)

- Oui Non

Cette procédure fait-elle l'objet d'une demande d'examen au cas par cas ? (décret du 23 août 2012) ? Si oui, préciser à quelle la date

3. Description des caractéristiques principales de la valeur et de la vulnérabilité de la zone susceptible d'être touchée par la mise en œuvre du plan [...]

Territoire concerné Joindre une carte du périmètre ou le plan de zonage

En cas de transformation d'une ZPPAUP en AVAP, préciser s'il y a évolution du périmètre et sur quels critères repose cette évolution

Plan de Sauvegarde et de mise en valeur du secteur sauvegardé de Saint-Gilles

1. Intitulé du plan, schéma, programme ou document de planification

5. Description des principales incidences sur l'environnement et la santé humaine de la mise en œuvre du plan [...]

Les orientations retenues sont-elles susceptibles d'avoir des incidences négatives ou positives sur ces enjeux ?

Préciser les effets liés à la mise en œuvre du plan de manière globale ou de sa mise en œuvre projet par projet sur une zone géographique spécifique

Le PSMV aura nécessairement des incidences positives sur l'environnement et la santé humaine puisqu'il a pour objectif de préserver et remettre en état, autant que possible, le patrimoine inclus dans son périmètre. Le renouvellement urbain potentiel reste maîtrisé grâce au PSMV avec lequel il a été mené une étude à la parcelle.

Le document est-il susceptible de prescrire des travaux d'aménagement ?

Le document est-il susceptible d'autoriser des travaux d'aménagement ?

Oui. Les travaux envisagés dans le périmètre du secteur sauvegardé seront soumis à autorisation préalable d'urbanisme, devront respecter le PSMV et recevoir l'accord de l'Architecte des Bâtiments de France.

Les zones de travaux potentiels d'aménagement recoupent-elles des zones à enjeux environnementaux ?

non

6. Informations complémentaires que la collectivité souhaite communiquer

Le dossier de PSMV est composé d'un rapport de présentation comprenant notamment un état initial de l'environnement, d'un règlement et de plans graphiques.

Le projet de PSMV, en cours d'élaboration, correspondant aux pièces sus-énoncées sont jointes en annexe dudit formulaire.